



Envoi par recommandé
(votre nom et adresse)

(lieu, date)
(nom et adresse du propriétaire)

Objet : Contestation décompte de charge - forfait

Madame, Monsieur *(nom du propriétaire)*

Vous avez envoyé un décompte de charge dans lequel vous me réclamez **XX** EUR *(indiquer le montant que le propriétaire réclame)*. Je conteste ce montant.

En effet, le contrat de bail prévoit que je paie un forfait de charges *(écrire l'article du contrat de bail)*. Vous ne pouvez donc pas me réclamer de supplément pour les charges, même si ma consommation a été en réalité plus élevée.

Si vous souhaitez réviser le montant forfaitaire des charges, vous devez le demander au juge de paix (article 58 § 3 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation)

(Facultatif : proposer une adaptation du forfait pour l'avenir)

Je peux vous proposer, pour l'avenir, de réévaluer le montant forfaitaire des charges. En tenant compte de mes consommations réelles, je vous propose de fixer un nouveau forfait mensuel de charge s'élevant à à partir du mois prochain.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)
(signature)



Avertissement : La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.

Energie Info Wallonie
Rue du Lombard 8/2 • B-5000 Namur (Belgique)
info@energieinfowallonie.be
081/24.70.10

www.energieinfowallonie.be